



Myriam Cecchetti
Députée

Luxembourg, le 23 mai 2023

Concerne: Question parlementaire relative à l'état de pénurie en personnel enseignant.

Monsieur le Président,

Conformément à l'article 80 du Règlement de la Chambre des Députés, je vous prie de bien vouloir transmettre la question parlementaire suivante à Monsieur le ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

En 2018, en réponse à la pénurie de personnel enseignant, Monsieur le ministre de l'Education nationale avait mis en place le programme de recrutement d'urgence « Quereinsteiger » qui donne la possibilité à des détenteur.ice.s d'un bachelor dans d'autres domaines que les sciences de l'éducation d'accéder au métier d'enseignant.e du fondamental via des heures de formation obligatoire et l'accomplissement du stage d'insertion pour futures enseignant.e.s du fondamental.

Alors que Monsieur le ministre de l'Education nationale avait proclamé de vouloir limiter la mesure d'urgence des « Quereinsteiger » dans le temps, cette dernière est toujours en vigueur aujourd'hui. En effet, le programme de formation et d'insertion d'urgence « Quereinsteiger » arrivera à échéance pour? l'année scolaire 2024/25. Le bachelor en formation pédagogique (BFP) proposé à l'Université du Luxembourg constitue désormais une nouvelle option d'intégration en cours de route du métier d'enseignant. Ce bachelor s'étend sur une année de formation intense et est censé remplacer à terme le programme de formation actuellement en vigueur.

Dans la mesure où le programme de recrutement « Quereinsteiger » était censé pallier à la situation de pénurie de main d'œuvre dans l'enseignement public et considérant la prolongation de cette mesure via le bachelor en formation pédagogique, je me permets de poser un certain nombre de questions à Monsieur le ministre de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en rapport avec l'impact du programme « Quereinsteiger » sur l'évolution de la situation de pénurie en question :

1. Monsieur le Ministre peut-il me dire combien de personnes ont intégré le programme « Quereinsteiger » depuis son introduction jusqu'à aujourd'hui en précisant le nombre de postulants par année scolaire ?

2. Pour chaque année scolaire, quel a été le nombre de personnes postulant retenu ?
3. Toujours en fonction de l'année scolaire, combien de personnes ayant démarré leur formation de « Quereinsteiger », l'ont finalement poursuivie jusqu'au bout ? Combien de personnes ont quitté la formation en cours de route ?
4. Pour chaque année scolaire, combien de « Quereinsteiger » ont accédé au stage d'insertion pour futures enseignant.e.s du fondamental ? Combien de personnes ont réussi leur stage ? Combien l'ont raté ?
5. Parmi les personnes ayant raté leur stage et combien de personnes se sont réinscrites pour une nouvelle tentative ?

Parallèlement à l'introduction de la mesure d'urgence « Quereinsteiger », Monsieur le ministre de l'Education nationale a procédé à une réforme du stage d'insertion pour les futures enseignant.e.s du fondamental. Ceci en réponse également à la situation de pénurie en partie liée aux conditions d'évaluation et de rémunération des stagiaires, alors jugées mal appropriées par les représentant.e.s syndicaux, les élèves stagiaires et le corps enseignant lui-même. Partant, je voudrais poser un certain nombre de questions à Monsieur le ministre relatives à l'impact que cette mesure a pu avoir sur le recrutement futur des enseignant.e.s :

6. Pour chaque année scolaire écoulée depuis l'entrée en vigueur de la réforme du stage d'insertion, combien de nouvelles recrues issues d'un parcours classique (formation universitaire de 4 années en sciences de l'éducation et/ou bachelor en sciences de l'Education de l'université du Luxembourg) ont réussi leur stage par rapport à la dernière phase de recrutement avant la réforme ?

Quant à la formation des futurs enseignant.e.s dans le cadre du bachelor en sciences de l'Education (BScE) j'aimerais savoir comment cette formation répond actuellement à l'enjeu de lutte contre la pénurie de personnel enseignant dans le fondamental :

7. Depuis 2021, combien de personnes se sont présentées à l'examen-concours d'admission organisé une fois par année et qui donne accès à la formation BScE ? Quel a été le taux de réussite pour ces deux dernières années ?
8. Quel a été le taux d'abandon en formation BScE pour les années académiques 2021 et 2022 ?

Veuillez accepter, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées,

Myriam Cecchetti,
Députée

